REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

_/2 NNEE 1963 -0- N°202 /PR/SGG



LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Loi nº60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey;
- VU le Décret n°62/PR du 13 Février 1962 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey;

DECRÉTE :

Article 1er - Monsieur Victorien GBAGUIDI, Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications, est chargé de l'intérim du Ministre de la Justice et de la Législation, pendant l'absence de Me Joseph KEKE.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

PORTO-NOVO, le 30 AVRIL 1963

H. MAGA

AMPLIATIONS :

PR	15
AND	3
Ministres	1.
M.J.L	•
	1
SGG	4
TORD	4